

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 août 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 31 août 2018 à 19 h dans la salle du conseil de la mairie, après convocation légale du 27 août 2018, sous la présidence de Jean Charles GIOVANELLI, Maire de Spicheren.

Membres en exercice : 23

**Nombre de suffrages : 22 jusqu'au point 5
23 à partir du point 6**

Présents (17 du point 1 au point 5 et 18 à partir du point 6) :

Jean Charles GIOVANELLI, Claudine KLEIN, Stéphane KNOLL, Marcelle RIEDEMANN, Jacqueline BOUSCH, Claude KLEIN, Huguette MALICK (arrive à 19h27 au point 6), Régine KÖHLER, Patrice KALIS, Thierry KEMPF, Hervé SCHWEITZER, Emmanuel KNOLL, Alain WEISLINGER, Christine WEITER, Patricia TONNELIER, Cyrille WEISS, Thierry BOUR, Laetitia DIETSCH-EGLOFF.

Procurations (5) :

Marie Andrée WELSCH pour Jacqueline BOUSCH
Thierry GREVIN pour Patrice KALIS
Laurence MALPARTY pour Emmanuel KNOLL
Christiane HAMANN pour Christine WEITER
Jean-Marc STEUER pour Claudine KLEIN

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation de la séance du conseil du 29 juin 2018**
- 2. Décisions modificatives budget primitif 2018 et durée d'amortissement chapitres 20 et 204**
- 3. Remboursement de la PAC (Part Assainissement Collectif) suite au retrait du permis de construire 057 659 12 S 0013**
- 4. Versement de la subvention départementale pour le développement de ressources documentaires et numériques à l'association de gestion de la bibliothèque municipale**
- 5. Versement de l'indemnité de frais d'assistant éducatif à l'assistant de langue dans le cadre de la convention Trilingua pour l'année scolaire 2018-2019**
- 6. Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France : convention d'autorisation d'occupation du domaine public**
- 7. Orange : convention de mise en souterrain des réseaux rue Abbé Collowald**
- 8. Déclarations d'Intention d'Aliéner**
- 9. Divers**
- 10. Informations**

1. Approbation de la séance du conseil du 29 juin 2018

Après relecture par le Maire de l'ordre du jour, Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 29 juin 2018.

2. Décisions modificatives budget primitif 2018 et durée amortissement chapitres 20 et 204

a) Décisions modificatives BP 2018

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu le budget de la ville,

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal d'autoriser les décisions modificatives suivantes du budget de l'exercice 2018 :

Section d'investissement – Dépenses

20422 : Subventions d'équipement versées - bâtiments et installations :

Augmentation de crédits de : 3 000 €

21316 : Equipement du cimetière :

Diminution de crédits de : -3 000 €

Section de fonctionnement – Dépenses

6168 – Autres primes d'assurances :

Diminution de crédits de : -3 300 €

673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs) :

Augmentation de crédits de : 3 300 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
décide et autorise les décisions modificatives ci-dessus.

b) Durée d'amortissement chapitre 20 et 204 (investissement)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
décide de fixer à 5 ans la durée d'amortissement des dépenses aux chapitres
20 et 204.

3. Remboursement de la PAC (Part Assainissement Collectif) suite au retrait du permis de construire 057 659 12 S 0013

Suite à un retrait de permis de construire, l'intéressé demande le remboursement de la PAC pour les 2 logements, soit la somme de 3300 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
décide et autorise le Maire à rembourser la somme de 3300 euros à la SCI Bieser Mayer suite au retrait du PC 057 659 12 S 0013.

4. Versement de la subvention départementale pour le développement de ressources documentaires et numériques à l'association de gestion de la bibliothèque municipale

La somme de 516 € était nécessaire au développement du fonds/jeunesse, franco-allemand, de la bibliothèque municipale de Spicheren. Aussi la commune avait sollicité une subvention de 250 € auprès du Conseil Départemental.

La Commission Permanente en date du 11 juin 2018 a décidé d'accorder une subvention départementale de 500 €.

Le Conseil Municipal s'était engagé à la reverser en totalité, à l'association de gestion de la bibliothèque municipale pour acquérir les ouvrages prévus à cet effet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

à verser cette subvention de 500 € à l'association de gestion de la bibliothèque municipale

5. Versement de l'indemnité de frais d'assistant éducatif à l'assistant de langue dans le cadre de la convention Trilingua pour l'année scolaire 2018-2019

Dans le cadre du dispositif «Trilingua» qui lie la Commune et le Département de la Moselle, la somme de 762 € est versée à la commune au titre de la subvention concernant les frais supportés par l'assistante éducative. Cette somme doit être reversée à l'agent en charge de cette mission à l'école biculturelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire à mandater la somme de 762 € par mensualités de 63,50 € à l'agent sur la période allant de septembre 2018 à août 2019.

6. Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France : convention d'autorisation d'occupation du domaine public

Objet : installation de conteneurs d'apport volontaire ; convention avec la CAFPF

Après avoir pris connaissance des dispositions contractuelles, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas autoriser le maire à signer la convention d'utilisation du domaine public et de mise en place de conteneurs d'apport volontaire avec la CAFPF en raison de points énumérés dans l'article 5 (Travaux et entretien) de celle-ci.

L'assemblée délibérante charge le maire de faire un courrier dans ce sens au Président de la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France.

7. Orange : convention de mise en souterrain des réseaux rue Abbé Collowald

Dans le cadre du chantier de la rue Abbé Collowald et pour définir les modalités juridiques et financières de l'opération d'enfouissement des réseaux aériens de télécommunications dans cette rue, une convention doit être signée avec Orange.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention et tout document s'y rapportant avec Orange pour l'enfouissement des réseaux aériens de télécommunications dans la rue Abbé Collowald.

8. Déclarations d'Intention d'Aliéner

Les D.I.A. parvenues en mairie concernent :

- Un terrain cadastré section 5 parcelle 372 bâti sur terrain propre ;
- Un terrain cadastré section 3 parcelle 610(2) non bâti ;
- Deux terrains cadastrés section 3 parcelles 475 et 473/84 non bâtis ;
- Un terrain cadastré section 16 parcelle 456 non bâti ;
- Un terrain cadastré section 06 parcelle 699 bâti sur terrain propre ;
- Un terrain cadastré section 04 parcelle 368/8 bâti sur terrain propre.

L'acquisition de ces biens ne présentant aucun intérêt pour la commune, le Conseil Municipal décide de renoncer au droit de préemption sur ces parcelles.

9. Divers

→ Réforme de la gestion des listes électorales REU (Répertoire Electoral Unique)

La commission administrative actuelle siègera jusqu'au 10 janvier 2019.

A compter du 11 janvier 2019, la commission sera constituée de 5 conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de celle-ci, soit :

- 3 conseillers appartenant à la liste ayant obtenu en 2014 le plus grand nombre de sièges
- 2 conseillers de la deuxième liste.

Ont accepté leur nomination :

- ✓ Huguette MALICK
- ✓ Régine KOEHLER
- ✓ Patrice KALIS
- ✓ Alain WEISLINGER
- ✓ Christiane HAMANN

10. Informations

- Commission du personnel du 29 août 2018 : rapport succinct du Maire sur les divers points abordés.
- Association AMPER, Pascal MARQUIS président : dans le cadre du développement durable, un projet citoyen a été soumis aux élus pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur divers bâtiments communaux financés par des villageois qui souhaitent apporter leur soutien.
- Parcours de santé en forêt : état dégradé, de plus un arbre menace de tomber, il faudrait y remédier rapidement.
- Permis de construire accordés pour maison individuelle :
 - Philippe ROGER rue Kleinwitz
 - Charles HUTTEL et Lauriane WARING 2 A impasse des Merisiers
- Travaux réalisés à l'école pour l'ouverture de la 6^{ème} classe, rampe accès handicapés dans la cour, et autres.
- Manifestations :
 - 02.09.2018 : En route pour Jérôme à la salle polyvalente
 - 07.09.2018 : Jumelage Charente à la salle polyvalente
 - 09.09.2018 : installation de l'abbé Serge Philippi, nouveau curé
 - 16.09.2018 : journées du patrimoine visite des Hauteurs
- Distribution des sacs multiflux :
 - 04.09.2018 au village de 8h30 à 19 h
 - 10.09.2018 à La Brême d'Or de 9 h à 13 h

Prochaine réunion du Conseil Municipal le vendredi le 21 septembre 2018
à 19 heures

Fin de la réunion à 20 h 17